

DEAS

DIPLÔME D'ÉTAT AIDE-SOIGNANT



© Fred Motraud

CFA Angèle Merici
71 rue de Metz – 56000 Vannes
contact.cfa@ndlm56.bzh / T. : 02 56 63 30 81
www.ndlm56.bzh



DEAS DIPLOME D'ÉTAT AIDE-SOIGNANT

EN APPRENTISSAGE

OBJECTIFS :

Le programme de formation d'aide-soignant par alternance a pour objectif de permettre à chaque élève d'acquérir des compétences lui permettant de contribuer à une prise en charge globale des personnes en liaison avec les autres intervenants au sein d'une équipe pluridisciplinaire, en milieu hospitalier ou extra-hospitalier. Il contribue au bien-être des personnes, en les accompagnant dans tous les gestes de la vie quotidienne et en aidant au maintien de leur autonomie.

L'enseignement comprend des cours, des travaux dirigés, des travaux pratiques, de la pratique simulée...

FORMATION :

Durée de 18 mois maximum (selon le parcours).

Exemple de parcours complet :

- 770 heures de formation,
- 770 heures de stage (stage possible chez l'employeur)
- 1155 heures chez l'employeur

STAGES

Au nombre de 4 (3 stages de 5 semaines et 1 de 7 semaines). Ils sont hospitaliers ou extra-hospitaliers. Ils sont réalisés en service de Médecine, Chirurgie, Psychiatrie, Gériatrie, en hospitalisation à domicile. Également auprès des personnes en situation de handicap physique, psychique et auprès des personnes âgées.

Les élèves bénéficient de 2 encadrements cliniques assurés par un formateur durant la formation.

PROFIL :

Vous avez le goût du contact et le sens de l'écoute.

Vous aimez travailler et vous organiser au sein d'une équipe.

Vous êtes rigoureux et vous avez le sens de l'observation.

Vous êtes empathique et patient .

LES + DU CFA ANGÈLE MERICI :

- Un accompagnement personnalisé et individualisé (petit groupe multi-âge).

- Une formation concrète, au cœur de la réalité terrain.

- Des approches pédagogiques et théoriques facilitées.

- Des outils pédagogiques : tablettes mises à disposition, pratique sur un plateau technique avec du matériel professionnel, etc.

APRÈS LE DEAS

Le diplôme d'État d'aide-soignant permet au diplômé d'exercer le métier d'aide-soignant dans un hôpital, une clinique, une maison de retraite, un institut pour personnes handicapées ou à domicile.

Le diplôme donne également accès à d'autres métiers sociaux ou paramédicaux : Aide médico-psychologique.

Passer le Diplôme d'État d'Infirmier (DEI) : l'entrée en Institut de Formations en Soins Infirmiers (IFSI). Selon l'expérience de l'aide-soignante, il peut s'agir d'une formation initiale ou continue...

Vous avez aussi des passerelles pour d'autres diplômes...

ADMISSION :

15 à 20 places disponibles en apprentissage

Admission sur dossier et entretien de motivation. Pré-inscriptions en ligne sur notre site web www.ndlm56.bzh

Nous vous accompagnons dans la recherche d'entreprises et avons déjà sélectionné plusieurs partenaires.

